



Le 15 juillet 2025
Nieul-le-Dolent

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES EN CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE SEANCE DU JEUDI 10 JUILLET 2025

Membres en exercice : 13	Membres présents : 12	Date de la convocation : 27/06/2025
	Nombre de votants : 12	

Étaient Présents : Mmes POTHIER Corinne, BOURON Françoise, POTEREAU Peggy, FRUCHET Hélène, DULOU Jennifer, MOREAU Colette, NAULEAU Sylvia, CHATAIGNER Isabelle, FOURNIER Manuela, MM FERRE Emmanuel, OIRY Jean-Paul et DURAND Dominique.

Absente excusée : Mme TESSIER Marie-France

Assistaient également en tant que techniciens : M. BEIGNON Philippe, Directeur du CCAS, Mme Natacha JACQUEMARD Directrice de l'EHPAD Henri PANETIER.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Mme Peggy POTEREAU a été désignée secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le Centre Communal d'Action Sociale approuve le procès-verbal de la séance précédente à l'unanimité.

A compter du 1^{er} juillet 2022, une réforme des règles de publicité des actes pris par les communes et les EPCI, introduite par l'ordonnance n°2021-1310 et le décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021, prévoit les éléments suivants :

- Le compte rendu des séances du conseil d'administration est supprimé et remplacé par une liste des délibérations examinées en séance
- Le procès-verbal des séances est expressément détaillé
- Le recueil des actes administratifs des collectivités territoriales est supprimé
- Le procès-verbal de la séance est mis en ligne après l'approbation de celui-ci à la séance suivante



DELIBERATIONS

1. **Approbation du nouveau contrat de séjour**

Approuvée à l'unanimité

2. **Approbation règles relatives à l'aménagement du temps de travail**

Approuvée à l'unanimité

3. **Approbation règles relatives aux autorisations spéciale d'absence**

Approuvée à l'unanimité

4. **Approbation règles relatives prise en charge frais de déplacement**

Approuvée à l'unanimité

5. **Attribution du marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage relatif à la construction d'un nouvel Ehpad**

Approuvée à l'unanimité

[Afficher sur le site de la commune le 15/07/2025](#)

